

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AYDOILLES

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MARDI 23 JUILLET 2024 à 20H30
dans la salle de la Mairie.
ORDRE DU JOUR**

N° de délibération	Objet	Domaine	Code matière
46/2024	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2024	Institutions et vie politique	5.2
47/2024	Délibération autorisant Monsieur le maire à signer le marché pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement	Commande publique	1.1.1.2.1
48/2024	Tarifs des services périscolaire et extrascolaire à compter du 1 ^{er} septembre 2024	Finances locales	7.1.2.2
49/2024	Participation financière pour les cartes de transports scolaires 2024/2025 pour les enfants domiciliés à Aydoilles et scolarisés au collège et au lycée	Finances locales	7.10
50/2024	Participation financière pour la souscription d'un abonnement annuel aux lignes de transport Imagine du périmètre de l'agglomération d'Épinal pour les administrés domiciliés dans la commune	Finances locales	7.10
51/2024	Tarifs 2024 des encarts publicitaires pour le bulletin communal	Finances locales	7.1
52/2024	Délibération portant création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique)	Fonction publique	4.2.1
53/2024	Modification du temps de travail de l'emploi permanent d'animateur périscolaire et extrascolaire dans le grade d'adjoint d'animation territoriale catégorie C à temps non complet, 25h45 annualisées	Fonction publique	4.2.1

4, rue de la Mairie - 88600 AYDOILLES

MAIRIE D'AYDOILLES



54/2024	Electrification rurale : Génie civil du réseau téléphonique lors des travaux suivants : Enfouissement des réseaux secs route de Saint-Dié (Zone de Colruyt)	Finances locales	7.6.2
55/2024	Dépôt de demande de subvention auprès du Fond Vert pour le projet « Réhabilitation d'une maison vacante pour création d'une MAM »	Finances locales	7.5.1.2
Questions et informations diverses			

Le Maire d'AYDOILLES,



Stéphane CHRISMENT